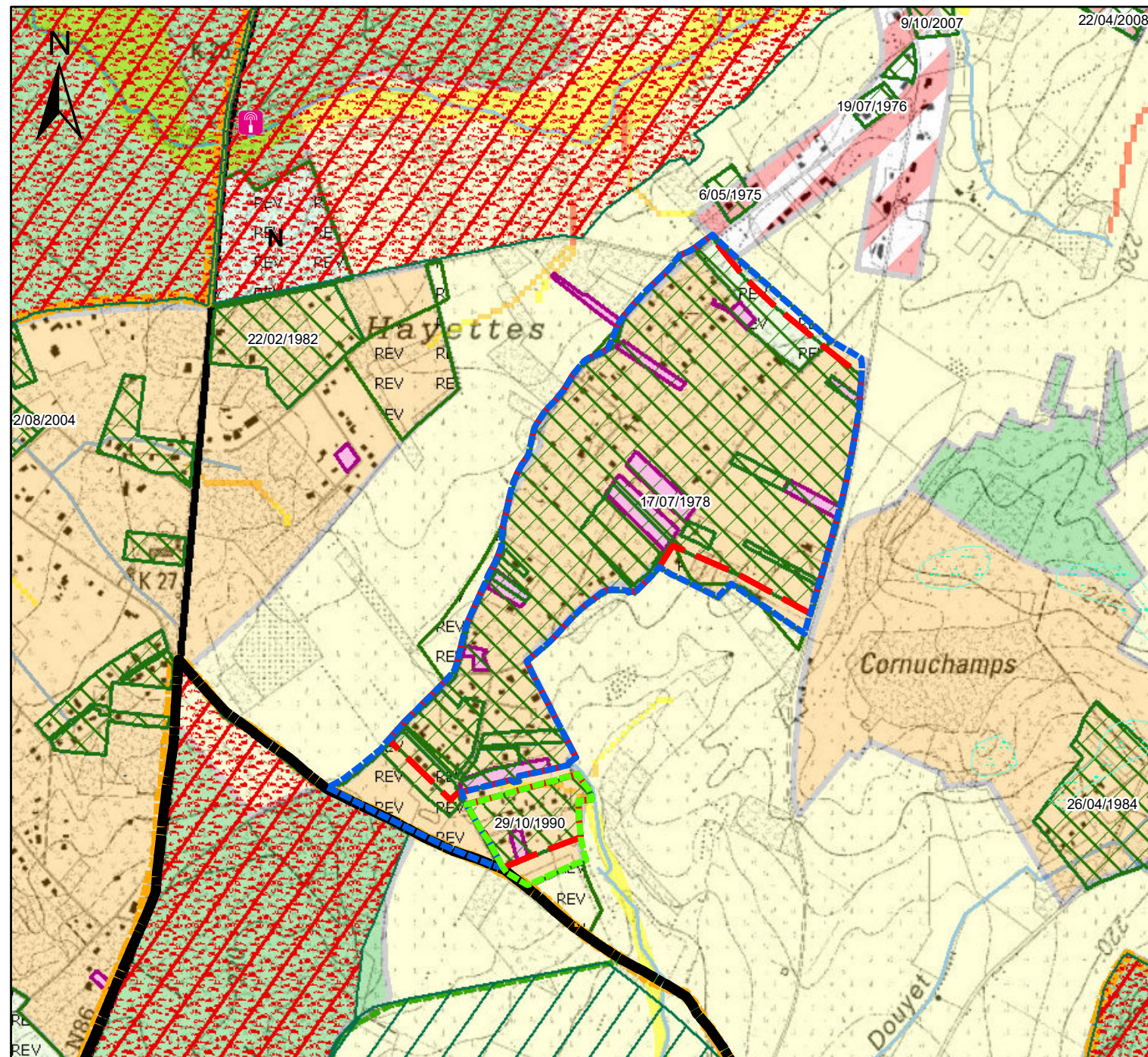


Permis d'urbanisation - Commune d'Erezée (Biron)

6. Situation juridique générale

Echelle : 1/10.000



Légende

	Périmètre du permis d'urbanisation 1		Antennes émettrices
	Périmètre du permis d'urbanisation 2		Cours d'eau
	Périmètre des permis de lotir initiaux de 1978 et 1990		Natura 2000
	Schéma d'orientation local (PCA)		Point de vue remarquable (ADESA)
	Permis de lotir		Périmètre d'intérêt paysager (ADESA)
	Guide Régional d'Urbanisme		Carbonates affleurants
	Arbres remarquables		Plan d'habitat permanent

Schéma de Développement du Territoire	Aucun rôle particulier donné à la commune d'Erezée
Schéma de Développement Communal	Néant
Schéma d'orientation local	SOL "Zones de loisirs à Biron" (ancien PCAR) du 09/07/2019 - Zone de loisirs avec hébergements (programme individuel avec maintien du couvert boisé) + zone de tampon arborée le long des voiries + zone d'espace vert au Nord (séparation avec la zone d'habitat) + voiries de circulation et de desserte locale - Modification du plan de secteur pour convertir la zone agricole en zone de loisirs
Schéma Directeur	Néant
Plan de Secteur	Majeure partie du périmètre en zone de loisirs. Petite zone d'espaces verts au Nord
Guide Régional d'Urbanisme - RGBSR	Néant
Guide Régional d'Urbanisme - RGBZPU	Néant
Guide Communal d'Urbanisme	Néant
Site à réaménager (SAR)	Néant
Périmètre de rénovation urbaine	Néant
Périmètre de revitalisation urbaine	Néant
Périmètre de remembrement	Néant
Permis de lotir	2 permis de lotir initiaux :
Permis d'urbanisation	- 17/07/1978 : régularisation d'un ensemble d'habitations de week-end (110 lots) modifié par 2 permis du 22/02/1982 et du 25/10/1983 : modification (extension) du permis de régularisation (149 lots) - 29/10/1990 : habitations unifamiliales ou secondes résidences (18 lots dont 17 construits) modifié le 19/01/2004
Statut juridique des voiries et Atlas des communications vicinales	Rue des Ronds-Chênes : voirie communale - chemin n°17, modifié en 1968 Rue Bironnai : voirie communale - chemin n°2, modifié en 1968 Rue des Stoqueux : voirie communale - chemin n°2 (partie Sud) Chemin des Fontaines : voirie communale - chemin n°2 et chemin n°30
Servitude	Plusieurs servitudes de passage pour l'accès à certains lots. servitude de passage à travers la parcelle 1012 B pour l'accès aux boxes de chevaux et à la pâture.
Statut juridique des cours d'eau	Ruisseau l'Eshe-Alle (3ème cat) prenant sa source en partie Sud-Est du périmètre
Zone inondable	Petite zone d'aléa d'inondation faible en limite Sud-Est (liée au ruisseau)
Axe de ruissellement (Lidaxes)	Plusieurs axes de ruissellement concentré faibles (bassin < 9ha), un axe moyen (9-18ha) puis élevé (> 18ha) en partie Sud vers le ruisseau
Banque de données de l'état des sols	Néant
Autres risques naturels majeurs	Néant
Natura 2000	Site des Massifs forestiers famenniens entre Hotton et Barvaux-sur-Ourthe (BE34004) à 150 m au Nord-Ouest et à 100 m au Sud-Ouest
Arbres et haies remarquables	Néant
Site de grand intérêt biologique (SGIB)	1 SGIB à 150 m au Nord-Ouest (1988 Au Rond chêne et vallon du Biron)
Bois soumis au régime forestier	Néant
Monuments et sites classés	Néant
Bien repris à l'inventaire du patrimoine	Néant
Carte archéologique	Extrémité Sud reprise à la carte archéologique de Wallonie
Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique	Régime d'assainissement autonome en zone de loisirs.
Captage	Néant
Wateringue	Néant
Périmètre de reconnaissance économique	Néant
Seveso	Néant
Limites précises du bien et propriétaires	Voir plan de bornage

Axe de ruissellement (LIDAXES)

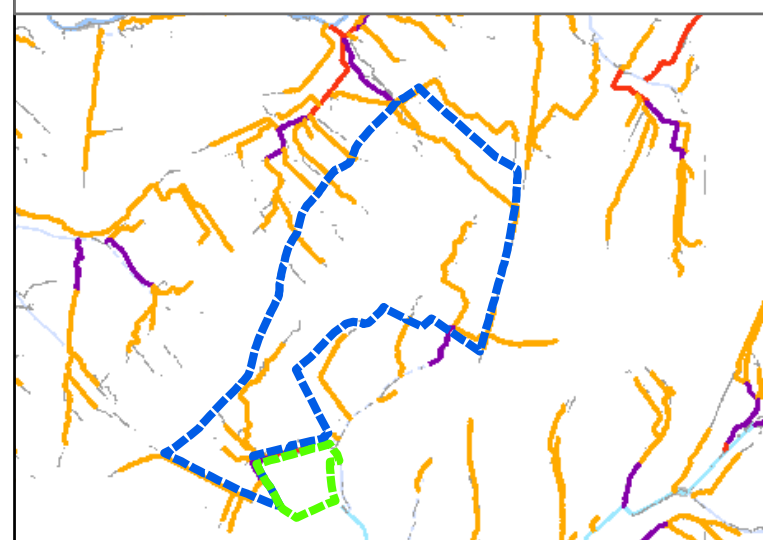
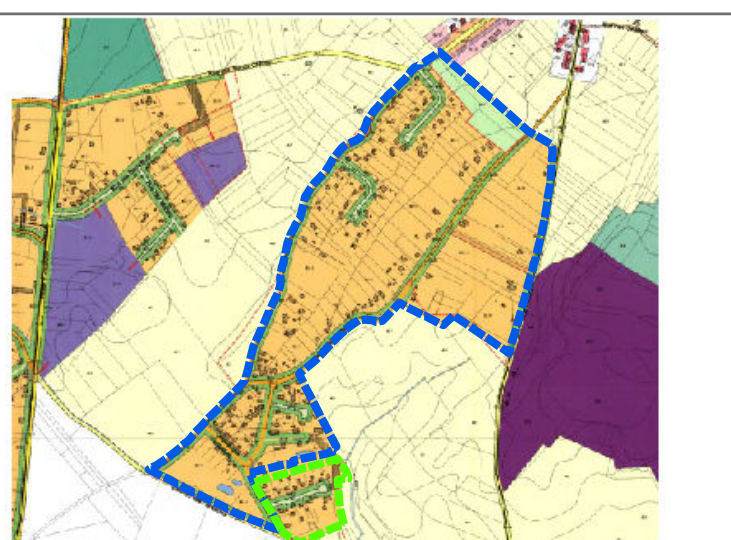


Schéma d'orientation local



Point de vue remarquable, ADESA, charte paysagère, atlas paysager...	Néant
Zones de recul et alignements	Alignements existants à maintenir
Contrat de rivière	Contrat de rivière de l'Ourthe
Parc Naturel	Néant
Programme Communal de Développement Rural (PCDR)	Oui (approuvé en novembre 2018)
Plan (Inter-)Communal de Mobilité (PICM)	Oui - pas de projet à proximité
Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	Néant
Plan HP	Plusieurs parcelles concernées
Plan d'Ancrage Communal	Néant